

édito

Le premier numéro du journal du relais voit le jour un an après l'ouverture officielle du Relais Assistantes Maternelles.

Ce journal est un outil de communication essentiel dans la vie d'un tel service puisqu'il vous permet d'être informée sur la programmation des animations, sur l'actualité du métier d'assistante maternelle ; il permet également d'échanger des renseignements pratiques, des idées, et de relater ce qui se passe dans votre quotidien professionnel.

Je souhaite que, peu à peu, vous preniez part à la rédaction de ce document et qu'il soit représentatif de ce que vous vivez au quotidien.

Je vous souhaite donc bonne lecture et espère vous revoir dès ce mois-ci pour la reprise des animations.

Brigitte LARRENSOU



- ⊙ Animations
- ⊙ Dossier : Les comportements agressifs chez l'enfant
- ⊙ Nouveauté : Ouverture d'un pôle documentation
- ⊙ Actualités
- ⊙ Informations diverses

LES ANIMATIONS DU TRIMESTRE

Calendrier

Septembre

SALLE PALAS

JEUDI 15	09h30 - 11h30	Espace Libre	
JEUDI 22	09h30 - 11h30	Espace ludique aménagé sur le thème "le monde nordique" avec l'association L'oeil du Cachalot	★

SALLE COMMUNALE D'ESCOU

MARDI 13	09h30 - 11h30	Découverte des matières : pâte à modeler, pâte à sel, etc...	
MARDI 27	09h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique NADAU de l'Association l'Arbre à Palabres	

CENTRE D'ANIMATION QUARTIER NOTRE-DAME

MARDI 20	09h30 - 11h30	Parcours psychomotricité (salle de danse)	
----------	---------------	---	--

Octobre

SALLE PALAS

JEUDI 06	09h30 - 11h30	Atelier peinture	
JEUDI 13	09h30 - 11h30	Animation dans le cadre de la Semaine du Goût	
JEUDI 20 ET VENDREDI 21	heure à préciser	Activités de feutrage et de tissage de laine avec Janine SIPRA, artiste peintre licier	★

SALLE COMMUNALE D'ESCOU

MARDI 11	09h30 - 11h30	Éveil musical	★
MARDI 18	09h30 - 11h30	Éveil musical	★

CENTRE D'ANIMATION QUARTIER NOTRE-DAME

MARDI 04	09h30 - 11h30	Éveil à la lecture avec Christine VIGNAU-TUQUET de la Médiathèque Intercommunale	
----------	---------------	--	--

NOVEMBRE

SALLE PALAS

JEUDI 03	10h00 11h00 14h30	Trois représentations de théâtre d'objets intitulées : "La cabane des espègles" et interprétées par Sacha SLOVENSKA (par groupe de 10 enfants)	★
LUNDI 07	09h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique NADAU de l'Association l'Arbre à Palabres	★
JEUDI 10	09h30 - 11h30	Découverte des matières : pâte à modeler, pâte à sel, etc...	
LUNDI 14	09h30 - 11h30	Éveil musical	★
JEUDI 17	09h30 - 11h30	Jeux de manipulation, de langage	
LUNDI 21	09h30 - 11h30	Éveil musical	★
JEUDI 24	09h30 - 11h30	Parcours psychomotricité	

SALLE COMMUNALE D'ESCOU

MARDI 15	09h30 - 11h30	Éveil à la lecture avec Christine VIGNAU-TUQUET de la Médiathèque Intercommunale	
MARDI 29	09h30 - 11h30	Jeux de manipulation, de langage	



Les permanences

Sur RDV

LUNDI DE 13H30 À 17H00
Siège du RAM

JEUDI DE 14H00 À 18H00
Siège du RAM

MARDI DE 13H30 À 16H00
Salle Communale d'Escou
(Un mardi sur deux selon le
planning d'animations)

Sans RDV

VENDREDI DE 9H00 À 12H30
Siège du RAM

CENTRE D'ANIMATION QUARTIER NOTRE-DAME

MARDI 08	09h30 - 11h30	Atelier peinture
MARDI 22	09h30 - 11h30	Espace libre

Décembre

SALLE PALAS

JEUDI 01	09h30 - 11h30	Jeux d'encastrement et de construction
JEUDI 08	09h30 - 11h30	Atelier de Noël
JEUDI 15	09h30 - 11h30	Contes de Noël avec Christine VIGNAU-TUQUET de la Médiathèque Intercommunale

SALLE COMMUNALE D'ESCOU

MARDI 13	09h30 - 11h30	Atelier de Noël
----------	---------------	-----------------

CENTRE D'ANIMATION QUARTIER NOTRE-DAME

MARDI 06	09h30 - 11h30	Atelier de Noël
----------	---------------	-----------------

En raison d'un nombre de participants limité, ces animations se feront uniquement sur inscription auprès du secrétariat du RAM. Si nécessaire, un tirage au sort sera organisé.

Quelques précisions au sujet de ces animations avec intervenants :

Éveil musical : deux groupes constitués chacun d'une douzaine d'enfants pourront participer à trois séances d'éveil musical à la Salle Palas et à Escou.

Feuilage et tissage de laine : deux groupes constitués chacun d'une quinzaine d'enfants pourront assister à deux demi-journées le 20 et 21 octobre (une matinée et une après-midi). Les horaires seront précisés ultérieurement.

L'Association L'oeil du Cachalot : l'espace ludique sera réservé à une trentaine d'enfants maximum.

La cabane des espions : trois représentations seront programmées le 3 novembre à 10 heures, 11 heures et 14 heures 30 avec une dizaine d'enfants par séance.

Ce programme d'animations a été établi à titre indicatif et peut être modifié en fonction de vos demandes et de vos attentes.

Les rendez vous à ne pas manquer

★ JEUDI 8 SEPTEMBRE À 20H30, SALLE PALAS N°4

Soirée échanges au sujet des animations à venir : journée nationale des assistantes maternelles du 19 novembre 2005, Noël du RAM, etc...

★ MARDI 20 SEPTEMBRE À 20H30, SALLE PALAS N°4

MARDI 11 OCTOBRE À 20H30, SALLE PALAS N°4

Deux soirées échanges autour de la psychologie du jeune enfant.

Suite à la réunion du 23 juin, la première rencontre concernera plus particulièrement "les comportements agressifs du jeune enfant".

Ces soirées seront animées par Sandrine NABÈRES, psychologue spécialisée dans le domaine de l'enfance.

★ MARDI 22 NOVEMBRE À 20H30, CENTRE D'ANIMATION QUARTIER NOTRE-DAME À OLORON-STE-MARIE, SALLE N°3

Soirée sensibilisation à "la lecture à voix haute" avec Catherine FAVERGEAT de l'Association La Boîte à Malice.

★ SAMEDI 19 NOVEMBRE : JOURNÉE NATIONALE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Les personnes souhaitant s'impliquer dans l'organisation de cette journée sont priées de contacter le RAM.

LES COMPORTEMENTS AGRESSIFS CHEZ L'ENFANT : UNE ÉTAPE NORMALE DU DÉVELOPPEMENT

Dossier

Paul tape Léa,
mord Hugo,
griffe Clara,
pousse Louna,...

L'agressivité est une étape normale du développement de l'enfant. En s'opposant, l'enfant marque son non accord. Il ose le conflit. S'opposer c'est chercher à devenir autonome, à grandir.

Cette étape apparaît aux alentours de quinze mois lorsque l'enfant commence à contester ou à refuser ce qu'il lui est demandé. Elle est aigüe entre deux et trois ans et s'estompe aux alentours de sept ans.

Une étude réalisée dans les années 70 met en évidence que les enfants âgés de cinq mois à trois ans déploient toute une panoplie de comportements non verbaux comme les comportements d'offrandes (tendre un objet, le lancer, ...), de sollicitations (avancer la main vers l'autre, ...), mais aussi de menaces (regard dirigé vers l'autre dents serrées, sourcils froncés,...), d'agressions (taper, mordre, griffer...). Ces comportements sont utilisés par l'enfant pour communiquer avec les autres. Il s'agit du premier mode de communication de l'enfant.

Les jeunes enfants ayant acquis le langage et n'ayant pas assez de mots pour exprimer leur opposition vont privilégier le geste à la parole.

Le nombre de mots augmentant, l'enfant pourra le dire plus aisément avec des mots sans toutefois abandonner ce premier mode de communication.

Vers quatre ans, l'expression de l'agressivité est de moins en moins gestuelle et de plus en plus verbale (utilisation de gros mots...).

Cependant, des attitudes agressives persistent comme en témoignent les agressions sur les animaux ou les jeux entre enfants (jeux de guerre, etc...).

L'enfant chemine progressivement de l'acte à la parole accédant ainsi aux relations sociales ; relations qui obéissent aux normes, règles culturellement définies telles que la résolution des conflits qui passe par la parole, la négociation...

Les comportements agressifs ne s'accompagnent pas de l'intention de faire mal. Ils sont un moyen d'atteindre le but fixé par l'enfant. Il ne fait pas preuve de méchanceté lorsqu'il est agressif ; il se sert uniquement des outils dont il dispose.

L'enfant ne se résume pas un acte agressif : il n'est pas le "mordeur". Il est aussi, bien d'autres choses, que l'adulte, confronté à cette agressivité, oublie. Il est donc important de donner du sens à ces actes pour ne pas "étiqueter" l'enfant.

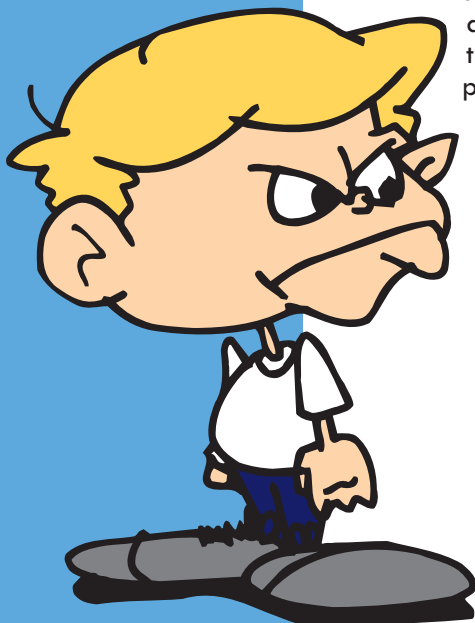
Les comportements agressifs sont à entendre mais doivent-ils pour cela être banalisés et acceptés ?

Comment parents, professionnels accompagnent-ils l'enfant ? Faut-il laisser faire ou rappeler la loi ? Punir ou accompagner l'enfant dans l'élaboration de son agressivité ?

Sandrine Nabères

Ces quelques questionnements illustreront le prochain temps de réflexion proposé dans le cadre du relais et animé par Sandrine NABÈRES, Psychologue, spécialisée dans le domaine de l'enfance :

★ MARDI 20 SEPTEMBRE À 20H30, SALLE PALAS N°4



L'OUVERTURE D'UN PÔLE DOCUMENTATION À DESTINATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DU SECTEUR

Nouveauté

Des documents en lien avec votre activité professionnelle sont désormais à votre disposition au siège du relais.

À partir du 15 septembre 2005, il vous sera donc possible d'emprunter :

- ★ **DES REVUES SPÉCIALISÉES À DESTINATION DES ASSISTANTES MATERNELLES :**
 - **L'ASS MAT** : mensuel d'informations professionnelles des assistantes maternelles et familles d'accueil.
 - **ASSISTANTES MATERNELLES MAGAZINE** : mensuel d'informations pratiques sur votre profession. Sujets abordés : droit du travail, santé, idées d'activités, questions-réponses, psychologie, etc...
 - **MÉTIER DE LA PETITE ENFANCE** : mensuel destiné à tout professionnel de la petite enfance. Sujets abordés : actualité, psychologie, pratique...
- ★ **DES REVUES SPÉCIALISÉES À DESTINATION DES ENFANTS :**
 - **PETITES HISTOIRES POUR LES TOUT-PETITS** : mensuel à destination des jeunes enfants de 18 mois et plus.
 - **TITOU MAX** : série de huit albums de "L'école des loisirs" pour les enfants de 2 à 4 ans.
- ★ **DES PLAQUETTES D'INFORMATION SUR DES THÈMES PRÉCIS :**
L'alimentation, le jeu, le sommeil, la sécurité en voiture...
- ★ **DES ARTICLES OU DOSSIERS DE PRESSE EN LIEN AVEC LES THÈMES DÉJÀ ABORDÉS AU RELAIS :**
Les comportements agressifs du jeune enfant par exemple.
- ★ **DES OUVRAGES :**
Réflexion sur des pratiques professionnelles, activités d'éveil, etc...

La recette de Patricia

GÂTEAU AU YAOURT FACILE À RÉALISER AVEC LES ENFANTS

- 1 pot de yaourt nature
- 1 pot d'huile
- 1 pot de sucre en poudre
- 3 pots de farine
- 3 œufs
- 1 sachet de levure
- 1 sachet de sucre vanillé

Le pot de yaourt sert de doseur pour les autres ingrédients.

Mélangez le tout, versez dans un moule beurré et mettez au four à 200° (th. 7) durant 30 minutes environ.

Pour vérifier la cuisson du gâteau, plantez une lame de couteau au centre, dès qu'elle ressort propre, le gâteau est cuit.

Il est également possible de varier les saveurs de ce gâteau en rajoutant des fruits (pommes, pêches, poires, etc...) mais aussi du chocolat en poudre.



🌀 Rémunération

★ REVALORISATION DU MONTANT DU SMIC AU 1^{ER} JUILLET 2005 :

Nouveau montant : 8,03 € brut (6,22 € net) soit une augmentation de 5,52 %.
(Montant valable pour les assistantes maternelles de moins de 65 ans.)

La loi fixe le salaire journalier qui ne pourra être inférieur à 2 heures $\frac{1}{4}$ de SMIC par enfant accueilli.

À titre indicatif	Salaire minimum légal	Salaire maximum légal*
Salaire horaire de base soit 1/8 ^e du salaire journalier	2,26 € brut soit 1,75 € net	5,02 € brut soit 3,89 € net

* Le salaire maximum pour les parents bénéficiant de l'AFEAMA ou de la PAJE ne doit pas dépasser cinq SMIC horaires par jour et par enfant.

★ RAPPEL AU SUJET DES INDEMNITÉS D'ENTRETIEN EN VIGUEUR :

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la Convention Collective Nationale fixe les frais d'entretien avec un minimum fixé à 2,65 € par jour d'accueil.
Les frais de repas restent librement négociables.

🌀 Loi relative aux assistants maternels et aux assistants familiaux

Le texte de loi relatif aux assistants maternels et aux assistants familiaux a été adopté le 16 juin 2005 à l'Assemblée Nationale (loi 2005-706 du 27 juin 2005).

Il poursuit deux grands objectifs : d'une part, améliorer la qualité et la sécurité de l'accueil des enfants pour répondre aux attentes des parents, d'autre part, renforcer le statut de ces professions.

Attention, cette loi faisant référence à plusieurs décrets, il faudra attendre la publication au Journal Officiel de ces derniers textes réglementaires pour qu'elle soit applicable dans sa totalité.

Vous pouvez consulter ce texte au siège du RAM ou sur le site internet : www.legifrance.fr.

Idées brico sur internet

- www.teteamodeler.com
- auxpetitesmains.free.fr

Mémo

- Maison de la Solidarité
Départementale (PMI) à
Oloron-Ste-Marie
05.59.10.00.70
- Caisse d'Allocations
Familiales
05.59.98.99.00
- MSA
05.59.39.03.67
- URSAAF
05.59.72.37.00
- CPAM
08.20.90.42.16
- ASSEDIC
08.11.01.01.64
- IRCEM
03.20.45.57.00

Comité de suivi du RAM

Le comité de suivi du Relais Assistantes Maternelles doit se réunir :

★ **LE JEUDI 22 SEPTEMBRE 2005 À 20H00**
SALLE BARRAU BOURDEU, VILLA BOURDEU À OLORON-STE-MARIE

Ce comité se réunit dans le but d'évaluer le niveau de réalisation des actions menées et de réfléchir à la mise en place de nouveaux projets.

Il est composé des partenaires financeurs (Communauté de Communes du Piémont Oloronais, CAF, MSA et Conseil Général) mais également d'usagers.

Trois assistantes maternelles se sont portées volontaires pour participer à cette instance et sont à votre disposition si vous souhaitez faire part de vos remarques ou de vos suggestions concernant le fonctionnement du service.

Il s'agit de :

- Madame Chantal LEBON (Oloron-Sainte-Marie) : 05 59 39 69 42
- Madame Martine LOUSTAU (Oloron-Sainte-Marie) : 05 59 39 18 57
- Madame Patricia LORDEY (Gurmençon) : 05 59 39 10 90

Votre situation change ?

Numéro de téléphone, adresse, places disponibles, un enfant arrive ou part de chez vous, etc...

Pensez à en informer le RAM le plus rapidement possible pour nous permettre de donner vos disponibilités, en temps réel, aux parents en recherche d'une assistante maternelle.

Rencontre

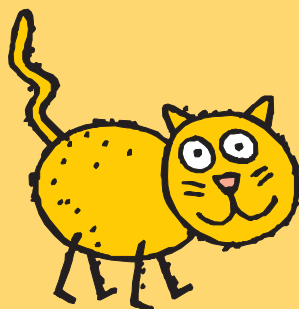
Certaines d'entre vous ont émis le souhait de se retrouver autour d'un repas. Il aura lieu :

★ **LE VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2005 EN SOIRÉE**

Les assistantes qui souhaitent y participer sont priées de se faire connaître.

Comptines

Moustaches, moustachus
Voici le chat
Griffa, griffu
Griffes sortez
Griffes rentrez
Chats ! Dormez !



Rondin picotin
La Marie a fait son pain
Bas plus haut que son levain
Son levain était moisi
Et son pain tout aplati
Tant pis !


l'îlot mômes

SERVICE PETITE ENFANCE DU PIÉMONT OLORONNAIS

Ram

Rue Jean Moulin
(sur site de la Crèche Intercommunale)
64400 OLORON-SAINTE-MARIE

Tél. 05 59 39 19 11
Fax 05 59 39 72 96
e-mail : petite.enfance@piemont-oloronais.fr

Brigitte LARRENSOU

*Coordinatrice du RAM se tient à votre disposition
et espère vous retrouver très prochainement*

